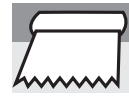


Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.



Température ambiante
Mini : 10° C



Température du support
Mini : 10° C

LES REVÊTEMENTS DISSIPATEURS (DIF)

Pose avec pré-enduction conductrice, colle conductrice, + feuillard de cuivre : code 0586 (longueur : 200 ml).
Stocker colle, primaire et dalles 24 h avant la pose dans la pièce à réaliser.

CAHIER DES CHARGES

Cahier des charges pour le collage des revêtements conducteurs :

- La résistance électrique du revêtement de sol est comprise entre 5×10^4 and 10^5 Ohms pour les revêtements conducteurs selon la norme NF EN 13 415-NF EN 1081 (méthode du trépied) ou la norme NF EN 61-340-4-1 (méthode de l'électrode) ou la ASTM F 150 NF PA 99 (résistivité superficielle ESD S.1 et résistivité transversale ESD S 7) ou CEI 1340-4-1 (CNET Electrode).
- Le fabricant de colle doit assurer la stabilité de la résistance électrique du film sec est donnée pour une durée de vie de plus de 10 ans.

Cahier des charges pour les revêtements conducteurs après mise en œuvre (produit collé) :

La réglementation demande une valeur de la résistance électrique à la terre comprise entre 10^5 et 10^7 Ohms pour tenir compte des pertes dues à la mise en œuvre.

1. CHOIX DU TRAITEMENT DES JOINTS

Ce matériau se soude uniquement à chaud [24 h minimum après collage].

IMPORTANT

Méthode de traitement des joints selon le classement E des locaux :

CLASSIFICATION		PRODUIT
Résistance au poinçonnement		P3 au minimum
Finition	E2*	Joints soudés à chaud + calfatage en rives et E2 (aménager un espace de 3 mm pour application du mastic).
	E3	Joints soudés à chaud + remontée en plinthe selon descriptif du maître d'œuvre.

Voir Principe de Mise en Œuvre [501] - TRAITEMENT DES JOINTS. * Pose des plinthes obligatoirement après la pose du revêtement.

2. MISE EN ŒUVRE

Dispositions préalables

Ce revêtement ayant des caractéristiques électriques spécifiques, il convient de le mettre en œuvre selon la méthode suivante.

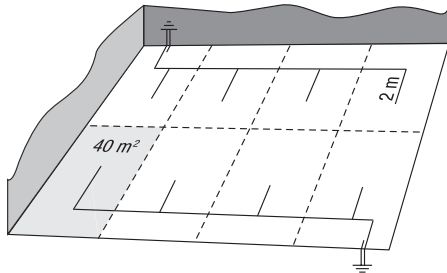
■ 2.1 - APPLICATION DE LA PRÉ-ENDUCTION CONDUCTRICE

- Homogénéiser le produit avant chaque application, puis appliquer uniformément et en couche mince, au rouleau mousse un primaire conducteur à raison de 100 à 150 gr/m² environ.
- Laisser sécher selon la prescription du fabricant de colle.

POSE COLLÉE DES REVÊTEMENTS DE SOLS CONDUCTEURS EN DALLES (AVEC UNE COLLE CONDUCTRICE) TECHNIC EL5

2.2. IMPLANTATION DU FEUILLARD

- Disposer 2 ml de feuillard de cuivre tous les 40 m².
- Laisser en attente l'extrémité (environ 15 cm) pour permettre à l'électricien de procéder à la mise à la terre.
- Le feuillard de cuivre est posé sur la pré-enduction au fur et à mesure de l'encollage. La colle conductrice recouvre le feuillard et le maintient ainsi en place.
- En cas de surface supérieure à 40 m², nous conseillons de relier les feuillards entre eux.
- Le feuillard de cuivre reste visible par telegraphing après la pose.

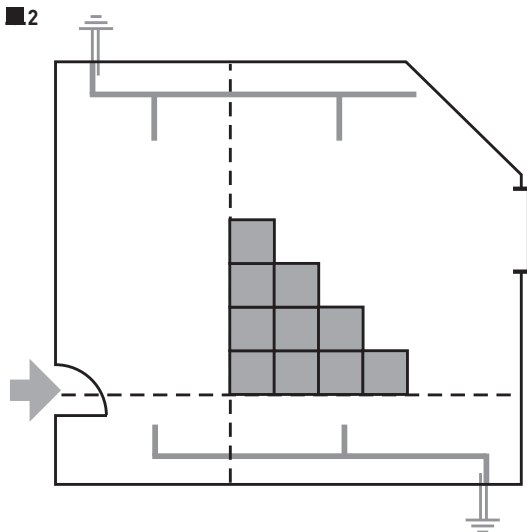


2.3. APPLICATION DE LA COLLE CONDUCTRICE

- Étaler la colle à l'aide d'une spatule (conseillée par le fabricant de colle) sur la surface compatible avec le temps de gommage de celle-ci. Suivre scrupuleusement les recommandations du fabricant (se référer à la Fiche Technique).
- Veiller à ne pas couper / détériorer le feuillard en appliquant la colle.
- La colle peut être appliquée sur le feuillard.
- Consommation : suivant la nature et la composition de la colle (env. : 250 à 300 gr/m²).
- Pour le choix de la colle conductrice, se référer aux fabricants de colle.

2.4. POSE DES DALLES

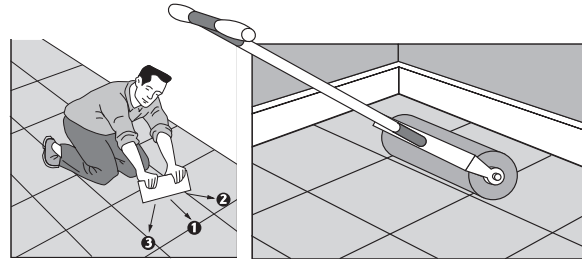
- Mettre en place la première dalle puis progresser en « escalier » suivant les axes tracés.
- Maroufler soigneusement.
- Prévoir pour les coupes en périphérie une répartition équilibrée : supérieure ou égale à la moitié d'une dalle.



MAROUFLAGE

Il est obligatoire et s'effectue en deux temps :

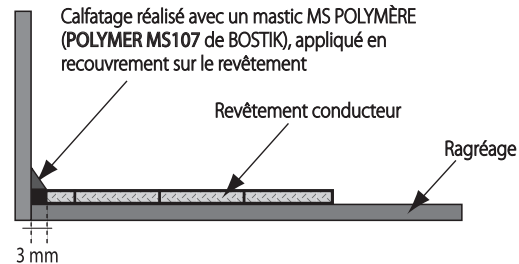
- Marouflage manuel à l'aide d'une cale à maroufler.
- Marouflage soigneux sur toute la surface à l'aide d'un rouleau à maroufler (lourd), pour bien écraser les sillons de colle, et ainsi assurer le bon transfert de la colle sur l'envers du revêtement. Cette opération s'opérera au fur et à mesure de la pose, puis à la fin des opérations.



1^{er} temps : marouflage manuel 2^{ème} temps : marouflage au rouleau

2.6. TRAITEMENT DES RIVES

Pose suivant classification E2 : calfatage.



Pose suivant classification E3 : voir Principe de Mise en Œuvre REMONTÉE EN PLINTHE.

2.7. TRAITEMENT DES JOINTS

La soudure à chaud est demandée pour les revêtements conducteurs en dalle.

Pour la soudure des dalles, il faut procéder de la façon suivante :

- Commencer par exemple par le SENS TRANSVERSAL :
 - Chanfreinage,
 - Soudure,
 - Arasage.
- Une fois que cela est réalisée, terminer par le SENS LONGITUDINAL :
 - Chanfreinage,
 - Soudure,
 - Arasage.

Cette méthode permet de chanfreiner le cordon qui a été soudé dans l'autre sens et évite ainsi d'avoir des manques de soudures aux intersections des dalles.

Pour la méthodologie, se référer au Principe de Mise en Œuvre [501] SOUDURE À CHAUD.

2.8. MISE EN SERVICE - CIRCULATION

- Pour un trafic pédestre normal, la mise en service a lieu 48 h au moins après l'achèvement des travaux.
- Pour l'agencement du mobilier et des charges roulantes, attendre 72 heures après l'achèvement des travaux.
- Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.
- Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.